

Hervé KERÉBEL, *Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique. Les fouilles de Monterfil II. Documents d'Archéologie Française*, n° 88, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2001, 248 p.

Corseul, chef-lieu créé *ex nihilo* de la *civitas* des Coriosolites, n'a pas d'existence antérieure à Auguste, à la différence de Nantes, Rennes et Vannes ; elle fut abandonnée au profit d'Alet vers 330-340, aussi le bourg actuel n'occupe-t-il qu'une partie de la ville antique, photographiée d'avion par Loïc Langouët et Louis Andlauer en 1976. Une dizaine d'années auparavant, Guy Guennou et Bertrand Chiché avaient conduit des fouilles au Champ-Mulon, mais depuis bien longtemps l'attention des antiquaires de la première moitié du XIX^e siècle s'était portée sur Corseul, son fameux «temple de Mars» et autres remarquables vestiges déjà connus de notre «grand ancêtre», le président de Robien, qui citait lui-même le mémoire de 1709 de Le Pelletier de Souzy. La synthèse, sous la direction d'Hervé Kerébel, de quinze années de recherches, est bienvenue même si parfois abrupte, ce qui ne retire aucune de ses indéniables qualités, tant pour ce qui concerne les textes que les illustrations.

Le quartier dit «Monterfil II», au cœur de l'agglomération antique, s'articule sur une trame viaire orthogonale dont le grand axe est *grosso modo* est/ouest ; les rues empierrées, pourvues d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales, des fossés peut-être dallés en surface délimitent un îlot central où se trouve un bâtiment mesurant environ 20 m sur 83 m, soit 280 pieds. Délimité sur trois côtés par des portiques et donnant sur une cour intérieure pour son autre côté long, il possédait probablement à ses extrémités deux tours d'angle ; plusieurs modifications complexes modifièrent ses diverses salles, tant au niveau de leurs formes que de leurs fonctions, habitations pourvues de foyers et possible sanctuaire ou laraire avec un fragment d'inscription. De l'autre côté de la rue et lui faisant face, les fouilleurs ont retrouvé une portion d'*insula* inscrite dans un parcellaire constitué par des limites fortes, des *ambitii*, avec trois bâtiments larges de 30 pieds, longs de 42 à 50 pieds et séparés de 70 pieds, remplaçant plus au sud des constructions plus amples, une *domus* à péristyle possédant des enduits peints (des bandes colorées et peut-être en partie basse des touffes de végétaux), et un bâtiment dit «à mosaïque», cette dernière repérable seulement par quelques tesselles blanches et noires. Cette maison était ornée d'enduits peints étudiés par Claudine Allag, proposant à partir de pièces d'un puzzle incomplet un grand panneau aux aplats de multiples couleurs vives, avec de possibles candélabres à ombre portée, dans la lignée du «III^e style» pompéien, c'est-à-dire des années 25-30 AD, ce qui fait de ce décor l'un des plus précoces de Bretagne. Parmi d'autres structures, la plus notable par sa richesse semblait une construction à galeries peu ouvertes vers l'extérieur, édifiée en petit appareil «cubique» jointoyé au fer, et couverte, tant pour ses murs que son plafond, de plusieurs sortes d'enduits peints, imitation d'*opus sextile* montrant des cubes vus en perspective ou motifs géométriques variés : par com-

paraison avec des types connus ailleurs dans le monde romain, la datation retenue est le II^e siècle.

Quatre «horizons» chronologiques correspondant à des périodes de développement sont proposés. La cité est fondée peu avant notre ère, comme *Darioritum/Vannes*, ce que prouvent des sigillées italiques très majoritaires, de la céramique du type «Beuvray» et des amphores vinaires hispaniques Pascual 1 ; à cet phase datable des années 15-10 BC à 30-40 AD se rattache essentiellement la mise en place de la rue principale. L'horizon II, marqué par l'implantation de deux rues perpendiculaires et l'édification des deux *domus*, se caractérise par une sensible diminution des sigillées et l'apparition des productions à revêtement non grésé de la Gaule du centre, définissant un intervalle chronologique entre 30-40 AD et la fin du I^{er} siècle, ce qui est cohérent avec les sigillées tibériennes du centre et du sud provenant du remblai d'installation du bâtiment «à mosaïque». Durant l'horizon III, intervalle couvrant l'ensemble du II^e siècle, période de construction de la tour orientale du grand bâtiment de l'îlot central et des bâtiments à cave et à galerie de l'îlot sud, les sigillées du centre de la Gaule et les céramiques type «Beuvray» disparaissent, au profit de sigillées importées caractéristiques de la période flavienne et d'amphores à pâte brune de la Gaule du sud (pour le vin, l'huile, les saumures). Enfin l'horizon IV, qui comporte 25 % de sigillées de la Gaule du sud, mais plus de 50 % de sigillées à revêtement grésé de la Gaule du centre, couvre la fin du II^e siècle et le III^e siècle.

L'urbanisme apparaît surtout à l'horizon II et devient très compact à l'horizon IV, lorsque l'ensemble de l'*insula* est occupée, avec des activités économiques en bordure de la rue et des habitations en retrait ; dès ses origines l'espace urbain semble s'organiser en suivant des limites prédéfinies, mises en œuvre à partir d'une unité de mesure correspondant au côté de l'*actus quadratis* de 120 pieds (de 0,296 m, le *pes monetali*). L'étude architecturale du quartier, menée par Pierre André, H. Kerébel et Vincenzo Mutarelli, propose des hypothèses de restitution graphique à partir des éléments lapidaires connus à Corseul et rattachés au style toscan, *tuscanicae dispositiones*, défini par Vitruve. Des modules constants sont employés, ainsi l'épaisseur des murs égale le diamètre d'une colonne (0,465 m), huit fois plus haute, et le plus grand bâtiment compte 175 fois ce module en longueur, et 35 fois pour sa largeur, soit le cinquième ; de séduisantes planches montrent les différents états de sa façade durant les horizons II à IV. Par comparaison avec des édifices de *Verulamium/Saint-Albans* (G.-B., Hertfordshire), du camp du *limes* rhénan de Valkenbourg (Pays-Bas) ou de la *Colonia Ulpia Traiana/Xanten* (Allemagne, Rhénanie-Westphalie), les auteurs concluent à un bâtiment à vocation commerciale, sans pouvoir cependant conclure sur ce que l'on «pouvait y produire, y vendre, y stocker ?». Peut-être s'y exerçait-il une activité liée à la teinture ou à la mégisserie, puisque ont été retrouvés de nombreux tessons d'amphores lipariotes, dénotant une importation d'alun avant la fin du I^{er} siècle.

La «destruction du quartier», toutefois sans niveaux de destruction proprement dite, est mise en évidence grâce à du matériel mis au jour dans des zones non perturbées (puits ou caves), rares fragments, à la différence d'Alet, de céramique d'Argonne ou de *Black Burnished Wares*. L'étude de 730 monnaies, ainsi que celle du mobilier métallique, à 90 % du bronze, pour l'essentiel des objets de parure (des fibules étudiées dans la maîtrise du regretté Jean-Yves Cotten), confirme que le site subit durement la crise des années 275-280 : s'il ne fut pas définitivement abandonné, du moins son occupation ultérieure est-elle fugace, à la différence de la zone du Champ-Mulon, où un ensemble thermal succéda au IV^e siècle à une *domus*.

En conclusion H. Kerébel tente de brosser un tableau de l'ensemble de la ville à partir des données fournies par Monterfil II, dont la fouille représente environ 2 % du total ; avec toute la prudence requise, il suppose, de façon convaincante, que la cité du Haut-Empire a été planifiée à partir d'un module de 230 pieds sur un axe nord/sud (8 modules), et de 280 pieds sur un axe est/ouest (9 modules), pour couvrir une superficie de 40 à 45 ha. De vastes questions restent en suspens, ainsi celle des grands monuments publics, dont la localisation même demeure inconnue, probablement sous des zones construites : le zèle de la commune de Corseul, dont il faut ici souligner l'enthousiasme, ne va pas (encore ?) jusqu'à mettre à bas tout le bourg ! Le Bas-Empire voit une considérable contraction de la ville, dépourvue de fortifications de la fin du III^e siècle, à la différence de Nantes, Rennes et Vannes ; cependant la nécropole de la Salle des Fêtes, attribuée aux VII^e-IX^e siècles, mais ayant peut-être fonctionné aux IV^e-VI^e siècles, avec des sépultures remployant des *tegulae*, implantée en limite de l'espace urbain, paraît indiquer la persistance de la réglementation prohibant la cohabitation des morts et des vivants. La trame viaire demeure probablement respectée, puisque l'église Saint-Pierre, axée sur elle, succéderait à un édifice antique ; le diacre Bili, dans sa Vie de saint Malo écrite vers 860, évoque la résurrection d'un mort par le saint *in ecclesia que vocatur Corsult*, nom qui devient définitif en remplaçant l'appellation de *Fanum Martis*, peut-être due à la présence de militaires dans une cité proche du «temple de Mars».

Philippe GUIGON

Histoire de l'université de Nantes, 1460-1993, sous la direction de Gérard EMPTOZ. Presses universitaires de Rennes, 2002, 364 p.

Le 29 décembre 1961, un décret signé par le Premier Ministre Michel Debré créait la nouvelle université de Nantes. Six mois auparavant, on avait commémoré le demi-millénaire de sa première création, œuvre du pape Pie II (bulle du 9 septembre 1460), et du duc François II (charte du 22 avril 1461). C'est cette longue histoire, incertaine pendant quatre siècles et brillam-